

---

Le rapport des Auditeurs est maintenant présenté :

## RAPPORT DES AUDITEURS

*Au Président Général, aux Officiers et Membres du Conseil Fédéral.*

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport financier de l'Union St. Joseph d'Ottawa pour le terme du 1er. Juillet 1902 au 30 Juin 1904. Nous avons examiné les différents rapports, pièces, documents et nous avons trouvé le tout exact.

Nous désirons attirer votre attention sur la négligence des Conseils et Bureaux de Perception à envoyer leurs rapports aux époques indiquées par le Code ; le même retard se produit pour les remises. Que cela arrive de temps à autre, il n'y aurait rien à dire mais presque tous les mois, c'est trop souvent. Sous les circonstances, il est difficile de faire l'ouvrage à temps et de publier les rapports régulièrement. Nous avons même demandé à l'Exécutif d'imposer les pénalités prévues par le Code.

En ce qui concerne les prêts et placements, l'Exécutif a consulté l'Aviseur légal à Ottawa sur la légalité des débentures avant de les acheter. Les hypothèques ont été préparées par l'Aviseur légal.

Nous avons le 17 août 1904 de concert avec le Censeur Suprême, Monsieur Allard, vérifié les débentures, hypothèques, documents etc, déposés dans la voûte de sûreté de la Toronto General Trusts Corporation et nous avons trouvé les montants prêtés mentionnés dans le Bilan, en plus, \$10,000.00 de débentures de Ste Cunégonde achetées depuis le premier Juillet.

De concert, avec l'Exécutif et le Comptable, nous nous sommes efforcés de perfectionner notre comptabilité et de simplifier l'ouvrage.

Nous nous ferons un plaisir en même temps qu'un devoir de donner tous autres renseignements que les Conseillers désireraient avoir.

Les différents tableaux accompagnent ce rapport.

J. N. RATTEY.

J. F. H. LAPERRIERE.

*Auditeurs.*